

Titre de la formation	DE JEPS ASEC CP DEJEPS - Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle Mention "Coordination de projets" Promotion spéciale Structures Sportives
Référence France compétences	Cette formation DE JEPS ASEC CP est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP 39930 et permet d'obtenir un titre de niveau 5 Organisme certificateur : Ministère Des Sports Et Des Jeux Olympiques Et Paralympiques Date d'échéance de l'enregistrement : 04-12-2029
Publics cibles	Toute personne déjà engagée dans les champs socioculturels, socioéducatifs, de l'économie sociale et solidaire, du sport ou au sein des collectivités locales ou personne en reconversion souhaitant développer ses compétences afin de progresser dans le management de projets et d'équipes au sein d'une structure sportive.
Nombre de participants	Un groupe de 25 personnes maximum
Prérequis et admission	Prérequis - Exigences préalables <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale • ou être titulaire un diplôme de niveau 5 a minima (autres secteurs) • ou attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de 6 mois • ou justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 h minimum. Conditions d'admission <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre un dossier d'inscription avec une photo et une copie de la carte d'identité en cours de validité • Pour les jeunes Français de moins de 25 ans, fournir l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté
Positionnement	Le positionnement est réalisé en début de parcours de formation par un entretien réalisé par le responsable de la formation ou le coordonnateur. Le stagiaire se verra proposer un Plan Individuel de Formation (PIF).
Objectifs pédagogiques	<i>A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport • Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation sportive • Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation sportive • Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation sportive
Programme	<i>Le programme du DE JEPS ASEC CP se décline en 4 blocs de compétences (BC) :</i> BC1 - Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport Organisation et animation de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser le travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en

tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention

- Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre

Accompagnement des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention

- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie
- Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et/ou les compétences relevant de son périmètre d'intervention
- Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités relevant de son périmètre d'intervention

BC2 -Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation sportive

Analyse de l'environnement du projet d'action

- Analyser les caractéristiques du territoire et des acteurs en présence, en tenant compte de son périmètre d'intervention et de dimensions économiques, sociales, éducatives, environnementales et culturelles, en vue de prioriser les enjeux sociaux et / ou sociétaux impactant le territoire et auxquels doit répondre le projet d'action
- Analyser les besoins des publics visés, notamment les plus fragiles et en situation de handicap, en tenant compte de son périmètre d'intervention et en mobilisant les publics, en vue de prioriser les enjeux auxquels doit répondre le projet d'action
- Examiner les politiques publiques et les dispositifs mobilisables sur le territoire dans le ou les domaines couverts par le projet d'action, en mettant en place une démarche de veille technique, juridique, pédagogique et éducative en vue d'alimenter la conception du projet d'action
- Analyser le projet, l'organisation interne de la structure et les ressources humaines dont elle dispose, en repérant les attentes de la direction et en situant la structure dans son environnement, afin d'identifier les contraintes organisationnelles à prendre en compte pour le projet d'action

Définition des objectifs, du plan d'action et de la démarche d'évaluation du projet d'action

- Définir la finalité et les objectifs d'un projet d'action dans une démarche d'éducation populaire, en tenant compte du projet de la structure, des besoins du territoire et des publics, dont les publics fragiles et en situation de handicap ainsi que des principes de responsabilité sociétale et environnementale, en vue de répondre aux enjeux et priorités identifiés
- Définir un plan d'actions dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive, en veillant aux réglementations en vigueur, à

l'organisation opérationnelle des actions, à la sécurité et à la démarche qualité, en vue de préparer la mise en œuvre d'un projet d'action

- Elaborer une démarche d'évaluation et de pilotage, en veillant à ce qu'elle soit partagée au sein de l'équipe, afin d'effectuer un suivi de la mise en œuvre du projet d'action et de repérer en continu les améliorations à apporter

Elaboration du budget du projet d'action et recherche de financements

- Elaborer le budget prévisionnel et la démarche de suivi budgétaire du projet d'action, en identifiant les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, en vue de solliciter les financeurs
- Mobiliser les financements, en veillant à combiner différentes sources publiques et/ou privées, en vue d'accompagner le déploiement du projet d'action

BC3 -Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation sportive

Coordination de la mise en œuvre et suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action

- Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire
- Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action
- Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité

Evaluation et mise en perspective du projet d'action

- Evaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de suivre et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du dispositif d'évaluation
- Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financeurs, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action

BC 4 - Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation sportive

Mobilisation des partenaires opérationnels et des réseaux professionnels autour des activités conduites dans un périmètre d'intervention

- Mobiliser les partenaires opérationnels et les réseaux professionnels de la structure, en veillant au respect du cadre fixé par la direction et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin de faciliter la mise en œuvre des activités conduites par la structure
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités conduites dans le cadre d'un périmètre d'intervention, en s'appuyant sur différents canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les activités de la structure dans le contexte local

	<p>Actions de représentation opérationnelle et technique visant à inscrire la structure dans les dynamiques partenariales et institutionnelles locales</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre des actions de représentation opérationnelle et technique auprès des acteurs du territoire, en respectant le cadre défini par la direction de la structure et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin d'inscrire la structure dans les dynamiques partenariales locales ○ Alimenter les réflexions conduites sur son périmètre d'intervention, en mobilisant son expertise technique au service des instances de concertation institutionnelles, afin d'assurer la représentation de la structure dans les dynamiques institutionnelles locales
<p>Durée de formation</p>	<p>Durée en heure : 553 h sur 15 mois Rythme d'alternance : 1 semaine de formation par mois</p>
<p>Lieu de la formation</p>	<p>Paris 75020</p>
<p>Méthodes et moyens pédagogiques</p>	<p>Modalités pédagogiques mixtes : présentielles et distancielles - Alternance proposée sur une approche théorique et pratique sur des situation liés aux environnements des structures accueillant des publics. Méthodes pédagogiques diversifiées actives et participatives pour favoriser les échanges et la pratique et partage des bonnes pratiques entre apprenants et professionnels.</p>
<p>Modalités de suivi et d'évaluation de la formation</p>	<p>L'évaluation formative est constituée de différentes évaluations réalisées en cours de formation : analyse des pratiques, questionnaires, travaux de recherche et écrits, comptes-rendus d'analyse de situation qui permettent d'apprécier la progression des stagiaires tout au long de la formation. Les notions théoriques du programme sont évaluées à chaque période de formation à travers la rédaction progressive des <u>dossiers préparatoires aux épreuves certificatives</u>.</p>
<p>Modalités certificatives</p>	<p>Les modalités de certification s'appuient sur des situations et productions professionnelles « in situ », complétées d'un travail d'analyse, et non sur des supports dédiés à la seule certification. Le travail de chaque candidat consistera à « donner à voir » les compétences acquises, via la présentation de ces productions.</p> <p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 1 (BC 1) est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ une mise en situation, au choix du candidat, sur une situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement / tutorat, ou de formation / information. ○ un document écrit personnel analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement / tutorat et de formation /information ○ un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec les évaluateurs. <p>Les situations d'évaluations certificatives des autres blocs de compétences (Bloc 2, Bloc 3 et Bloc 4) sont réalisées au moyen d'un document écrit personnel du candidat et d'un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec les évaluateurs.</p>

Encadrement pédagogique	<p>Responsable de la formation : Kamel REZKINI Coordonnateur de la formation : Hafid BEN KHALIFA Voir le descriptif de l'équipe pédagogique sur notre site internet Conseillère en Insertion Professionnelle : Cécile Karafka</p>
Modalités d'inscription et délais d'accès	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modalités d'inscription : Fournir un dossier d'inscription à retourner avec toutes les pièces demandées jusqu'à 7 jours avant le démarrage 2. Entretien oral avec le responsable ou le coordinateur pédagogique
Conditions tarifaires et financement	<p>Cette formation est accessible par divers financements et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Contrat d'apprentissage – Contrat de professionnalisation – Aides régionales ou France Travail – Financement personnel ou CPF – Plan de développement de compétences (OPCO ou entreprises) – Projet de Transitions Professionnelles <p><i>Pour plus de précisions, nous consulter</i></p>
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.</p> <p>En amont de votre inscription, contacter directement notre référent handicap pour effectuer ensemble une analyse de vos besoins au regard des différentes composantes de la formation afin d'envisager ensemble les aménagements possibles et utiles à la compensation de votre handicap.</p> <p>Référent handicap : Cécile KARAFKA – c.karafka@trans-faire.fr</p>
Poursuite ou passerelles possibles après la formation	<p>Passerelles : Possibilité de rejoindre un DE JEPS « Perfectionnement sportif » à condition de répondre aux prérequis spécifiques</p> <p>Poursuite de parcours : Il est possible de poursuivre son parcours de formation en DES JEPS « animation socio-culturelle et/ou sportive (RNCP 39931 » (accessible selon des prérequis spécifiques)</p>
Secteur d'activités et types d'emplois	<p>Secteurs d'activités : Le titulaire du DEJEPS intervient principalement au sein de structures agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport : association, service d'une collectivité territoriale, établissement ou secteur d'une association, structure commerciale, ...</p> <p>Type d'emplois accessibles : Le titulaire du DEJEPS peut exercer le métier : de coordonnateur de projets, coordonnateur d'activités, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...</p>